

Réunion du 9 juillet 2020 au 10 juillet 2020

<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>M1</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>A1</b>
<b>PLAN DE RELANCE 513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises</b>	

Le Conseil Régional,

- VU** les articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne,
- VU** le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis - JOUE 24/12/2013 L 352/1,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants, L 1611-4 et L 4221-1 et suivants,
- VU** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 30 avril 2020 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et l'audit de la Présidente en date du 7 juillet 2020,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

**ENTENDU** Paul JEANNETEAU, Stéphanie HOUEL, Brigitte NEDELEC, Delphine COAT-PROU, Grégoire JAUNEAULT, Pascale DEBORD, Christophe DOUGE, Christophe CLERGEAU, Pascal NICOT, Claire HUGUES, Laurent CAILLAUD, Laurent PRETROT, Franck LOUVRIER

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

l'inscription au Budget Supplémentaire 2020 d'une dotation de 800 000 € d'autorisations de programme au titre du programme n°513 "Soutien à la création et à la transmission d'entreprises"

**ATTRIBUE**

une subvention de 500 000 € sur un montant subventionnable de 1 000 000 € TTC à FONDES / France Active Pays de la Loire au titre de son fonds d'aide d'urgence « relève solidaire »,

**AFFECTE**

une autorisation de programme d'un montant de 500 000 €,

**DEROGE**

au règlement budgétaire et financier adopté les 20, 21 et 22 décembre 2017 par le versement d'une avance de 40% à la signature de la convention,

**APPROUVE**

les termes de la convention correspondante présentée en annexe 1,

**AUTORISE**

la Présidente à signer la convention,

**ATTRIBUE**

une subvention de 301 470 € sur un montant subventionnable de 11 231 000 € TTC à FONDES / France Active Pays de la Loire au titre de son fonds France Active Garantie (FAG),

**AFFECTE**

l'autorisation de programme correspondante,

**AUTORISE**

la dérogation au règlement budgétaire et financier adopté les 20, 21 et 22 décembre 2017 par le versement d'une avance de 40% à la notification de la convention,

**APPROUVE**

les termes de l'avenant correspondant présenté en annexe 2,

**AUTORISE**

la Présidente à signer l'avenant,

**ATTRIBUE**

une subvention de 375 000 € sur un montant subventionnable de 1 110 000 € TTC à l'ADIE au titre de son fonds de prêts d'honneur,

AFFECTE

l'autorisation de programme correspondante,

AUTORISE

la dérogation à l'article 12 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté les 20, 21 et 22 décembre 2017 par le versement d'une avance de 30% à la notification de la convention,

APPROUVE

les termes de la convention correspondante présentée en annexe 3,

AUTORISE

la Présidente à la signer,

APPROUVE

la pérennisation de l'offre de service du numéro d'appel régional,

APPROUVE

l'accompagnement des entrepreneurs en situation de détresse.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés , Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Alain AVELLO

Marguerite LUSSAUD absente lors du vote

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs